

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MAI 2025 A 19H15

Se sont réunis sous la présidence de M. PACAUD Jean-Pierre, Mmes BERTHOUD Annie, GRANGER Michelle, GRIVOT Annie, JANIN Marie-Odile, LAMBOLEY Pascaline, MM. ARGUS Jacques, BOITIER Eric, GERMAIN Jean Luc, GUERIN Christian, LAUNAY Philippe et ROY Gaël.

Excusés : Mme JANNY Véronique (a donné pouvoir à Mme JANIN Marie-Odile), et M. GAIFFE Romain (a donné pouvoir à Mme LAMBOLEY Pascaline).

Absente : Mme TEIXEIRA Laurine

Secrétaire de séance : Mme LAMBOLEY Pascaline.

Ordre du jour

- Approbation du P.V. de la réunion du 24/04/2025 ;
- Désignation d'un secrétaire de séance ;
- Point sur les dossiers en cours et à venir ;
- Point sur les actions des commissions suite au crieur 2024 ;
- Projet MonSenior ;
- Délibération pour les attributions de compensation 2025 ;
- Subventions aux associations ;
- Décisions prises par le maire dans le cadre de sa délégation ;
- Compte rendu des commissions et délégations ;
- Informations et questions diverses ;
- Date du prochain conseil municipal.

Approbation du dernier procès-verbal

Le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 24 avril 2025 est approuvé à l'unanimité.

Désignation d'un secrétaire de séance

Pascaline Lamboley est nommée secrétaire de séance.

Point sur les dossiers en cours et à venir

Photovoltaïque : les panneaux photovoltaïques ont été installés sur le toit de l'atelier communal pour 36 kwc. La production sera autoconsommée à l'atelier puis dispatchée sur la salle polyvalente, l'école, la mairie et la bibliothèque.

École : deux salles de classe seront repeintes en juillet par un entrepreneur Péronnais.

Église : 6 luminaires vont être remplacés par des spots led et des travaux de peinture sous le faux plafond seront effectués en septembre.

Relais de poste : le dossier de demande de permis de construire doit être déposé avant la fin du mois.

Salle polyvalente : suite à un choc, une tôle à gauche de l'entrée de la salle polyvalente doit être changée par le responsable de l'accident.

Les coulures d'eau provenant de la terrasse salissent le mur, il sera prochainement nettoyé et une casquette sera installée.

L'entreprise Baux doit intervenir prochainement pour la réfection de la toiture.

Bâtiments communaux : un organigramme des clés des bâtiments communaux a été réalisé, les cylindres seront changés par les employés municipaux.

ONF : l'ONF doit rédiger une convention d'occupation des bois pour une activité de paintball dans les bois communaux de mars à octobre sur une surface de 2 hectares.

Lavoir : le terrassier doit intervenir le 6 juin pour réaliser la tranchée des fondations du muret du lavoir du Carrage. Une toupie de béton sera commandée la semaine suivante pour couler les fondations.

Agents communaux : le document unique d'évaluation des risques professionnels a été réalisé par le Centre de Gestion pour tous les postes de travail.

Poubelles : des poubelles de tri seront installées dans plusieurs lieux de la commune.

Chats errants : dossier en cours pour minimiser les désagréments aux voisins, contact a été pris avec les familles concernées et la SPA.

Signalétique déchetterie : des panneaux seront installés devant la déchetterie pour signaler le sens de la file d'attente.

Point sur les actions des commissions suite au crieur 2024

Suite au crieur public de 2024, un bilan des actions sera fait lors de la prochaine manifestation du 6 juin.

Projet MonSenior

Le projet MonSenior consiste en la construction de 3 maisons, impasse des Teppes du Roux, avec chacune 3 logements en rez de chaussé pour accueillir des personnes âgées, et un logement à l'étage pour un responsable qui va s'occuper des 3 résidents.

Délibération pour les attributions de compensation 2025

Les attributions de compensation relative à la compétence petite enfance de MBA sont présentées au conseil municipal et approuvées.

Subventions aux associations

Les demandes de subventions sont étudiées par le conseil municipal qui décide d'accorder 100 € à l'amicale des donneurs de sang de Lugny, 300€ à l'ADMR de Viré, 300 € à Amaelles, 10 € à l'EREA Claude Brosse et 100 € à la FNACA. Des précisions seront demandées au club de foot de Clessé.

Décision prise par le maire dans le cadre de sa délégation

Le conseil prend acte des décisions prises par le maire dans le cadre de sa délégation.

Compte rendu des commissions et délégations

CCAS : un après midi récréatif sera organisé le 25 juin.

Bibliothèque : la vente de livres d'occasion du 10 mai a donné satisfaction avec plus de 80 visiteurs. De nouveaux livres vont être achetés.

Affouages : un affouagiste n'a pas terminé sa coupe, à titre très exceptionnel, son exploitation est reportée à la saison prochaine.

Communication : Bourgogne magazine est en vente à la mairie au prix de 15 €. La Feuillette sera distribuée à la fin du mois.

Viticulture : un viticulteur blessé a fait appel à l'entraide communale.

Commission jeunes : suite à un appel aux dons, les jeunes ont tenu un stand lors de la brocante. Ils ont également organisé une tombola.

Agents communaux : une nouvelle désherbeuse mécanique a été achetée, les agents commencent à l'utiliser pour l'entretien de toutes les parties sablées.

Protocole : la cérémonie du 14 juillet aura lieu avec la participation de la chorale, à 11h15 au monument aux morts.

SIVOS : le budget a été voté et les règlements 2025/2026 approuvés.

Un agent est en arrêt depuis le mois de décembre.

Le 12 juin, le Critérium du Dauphiné va passer devant l'école maternelle juste à l'heure de la sortie et les routes seront barrées. L'organisation est en train de se mettre en place.

SIGALE : le budget a été voté avec une seule indemnité de vice-président afin de réduire les coûts. La participation de la commune de Péronne s'élève à 6 096,65 euros pour l'année 2025. Il y a eu 223 inscrits aux stages de février dont 26 de communes extérieures.

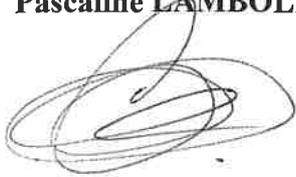
Informations et questions diverses :

- MBA va inaugurer la lagune de Péronne le 23 mai.

Les prochaines réunions du Conseil sont fixées au lundi 7 juillet à 19h15 et au lundi 8 septembre à 19h15.

Approuvé le 7 juillet 2025

**La secrétaire de séance,
Pascaline LAMBOLEY**



**Le Maire,
Jean Pierre PACAUD**

